

La Vie Du Conseil⁵⁷

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016



Présentation par le responsable du CIL du plan de rénovation de leur parc locatif

RÉNOVATION DES LOGEMENTS | Enfin une véritable perspective



construire des logements neufs

Proposer une offre de logements adaptée :
une action déterminée portée
par la municipalité



rénover l'habitat

Un programme global de rénovation de
l'habitat s'engage sur l'ensemble
de la commune



redynamiser le centre-ville

Le plan de sauvegarde du linéaire
commercial a été validé

Deux sujets sont au cœur de vos préoccupations, l'emploi et le logement. Ces préoccupations sont aussi les nôtres. Oui, faire reculer le chômage c'est notre priorité. Et nous le faisons, avec la CCRCT, en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises. Du travail mais aussi un toit pour tous, de l'accession à la propriété en passant par la création de logements adaptés et intermédiaires, voilà ce que la ville met en œuvre. Les nombreux chantiers sont là pour le prouver.

Emploi et logement sont indispensables à la vie, et nous n'ignorons pas que trop de nos habitants sont au chômage ou subissent des difficultés de logement et même de logement insalubre. Ce qui nécessite une action déterminée et constante de l'équipe municipale.

Pour autant, si construire est nécessaire, réhabiliter c'est indispensable et rénover les logements collectifs l'est tout autant. C'est ce point qui a été l'enjeu du dernier Conseil Municipal.

En effet, nous avons pu enfin nous réjouir d'une grande avancée pour la rénovation des logements collectifs. Pour la première fois, les responsables de la Maison du CIL, principal bailleur social sur la ville de Château-Thierry depuis de nombreuses années, avec plus de 2 000 appartements, sont venus présenter devant l'assemblée communale les projets structurants en matière de réhabilitation d'habitat collectif.

Après nos sollicitations réitérées, c'est un engagement de plus de 40 millions d'euros que le CIL a pris en faveur de la rénovation des logements dont il est propriétaire. Jamais par le passé un programme aussi ambitieux n'a été engagé par le CIL. Si nous nous en félicitons, nous sommes très attentifs à sa mise en œuvre progressive.

Dès la fin de cette année et suivant un programme qui va s'échelonner jusqu'en 2023, les appartements vont retrouver des couleurs dans nos différents lieux de vie.

Aux Vaucrises, avec la mise aux normes thermiques en particulier, pour le bien-être des habitants ainsi que pour générer des économies d'énergie pour tous. Mais également à Blanchard avec la place de l'horloge et en centre-ville, avec les Filoires, la rue du Parc, où l'étude de construction de logements neufs va être menée.

Cette volonté affichée de la Maison du CIL d'agir à nos côtés nous conforte dans notre détermination à mener à bien le projet de rénovation immobilière de centre-ville. C'est une nécessité pour redynamiser le cœur de ville et le commerce qui souffre.

C'est donc une étape décisive qui vient d'être franchie puisque les bailleurs comme les propriétaires privés vont pouvoir s'inscrire dans cette dynamique. Certes, les rénovations vont se faire progressivement, les changements s'opérer au fil des mois et des années. Mais, le processus est en marche et c'est essentiel. Avec la signature de la convention d'abattement des taxes foncières, que nous détaillons dans ce bulletin, un vrai partenariat se met en place.

Pour autant, nous n'oublions pas notre cadre de vie, les aménagements publics, la sécurité et l'embellissement de nos lieux de vie. **Oui, notre ville est de plus en plus attractive. Il y fait bon vivre grâce aussi à toutes les manifestations proposées (Patrimoine vivant, Festival C'est comme ça, Champagne et vous, animations culturelles de la Biscuiterie,...) par ce tissu de bénévoles qui agit et met la ville en mouvement.**

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Étaient présents : Jacques KRABAL, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Françoise MAUJEAN, Sébastien EUGENE, Félix BOKASSIA, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Frédéric JACQUESSON, Catherine GOSSET, Jean-Marie TURPIN, Elisa ROBIN, Chantal BONNEAU,

Jean-François BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Natacha THOLON, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Bertrand TIXIER, Laurence CARON - Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN.

Absents excusés : Jean-Pierre DUCLOUX (P à M. BEAUVOIS), Sylvie LEFEVRE (P à Mme GOSSET),

Eric BOZZANI (P à M. KRABAL), Marie-Eve MARTELLE (P à Mme BONNEAU), Fabrice FRERE (P à M. REZZOUKI), Özlem OKTEN (P à M. BERMUDEZ), Florence LAMBERT (P à Mme VANDENBERGHE), Marie-Isabelle CORDOVILLA, Dominique PADIEU (P à Mme CARON), Francine CALDERA.

#LVDC57

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 200 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr



HOMMAGE

| Claude Delpiroux

Claude Delpiroux est un homme qui a porté loin l'image du Sud de l'Aisne en œuvrant pour l'authenticité et la pérennité d'un artisanat français de haute qualité. Co-fondateur des Editions Serge Mouille installées à Bézu-Saint-Germain, il a poursuivi la fabrication des luminaires de l'artiste-orfèvre mondialement connu et a diffusé ses créations sur les cinq continents. La municipalité lui rendra hommage lors de la rétrospective sur l'œuvre de Serge Mouille qui se tiendra au Silo U1 en avril, mai et juin prochains.

POLITIQUE DE LA VILLE

Convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Depuis 2015, l'Etat a mis en place une déduction sur la taxe foncière des bailleurs sociaux dans les quartiers prioritaires en échange d'un réinvestissement de ces sommes sur ces quartiers. Pour Vaucrises et Blanchard, en 2016, cette déduction représente 266 186 €. La Ville a mis en place une convention avec les bailleurs pour définir l'utilisation de cette somme dans des projets d'amélioration du quartier en faveur des habitants. Elle contient une série d'actions de proximité sur les espaces publics des bailleurs (financement de jeux d'enfants, enlèvement de tags, suppression de murets, actions sur la sécurité, etc.).

Cet accord s'inscrit dans la continuité des demandes répétées de la municipalité pour rénover l'habitat dans les différents lieux de vie, les Vaucrises, Blanchard, le centre-ville (Filoirs) et la rue du Parc. Pour nous, il n'est pas acceptable que les logements collectifs ne soient pas de qualité et aux normes thermiques. Nous avons lutté au cours des dernières années contre les passoires thermiques et favorisé l'accès à un système de chauffage performant et économique, avec le réseau de chauffe mis en place par la municipalité. Aussi, dans le cadre de la nouvelle politique de la ville, les bailleurs ont pris des engagements très attendus pour la rénovation de leur patrimoine auprès du conseil municipal : Madame Marghieri, directrice de Logivam et de la Maison du CIL pour le sud de l'Aisne, a présenté un programme précis d'actions :

Vaucrises : mise aux normes thermiques de près de 600 logements pour un investissement de 23 millions d'euros jusqu'en 2023 (40 000 € en moyenne / logement),

Blanchard : mise aux normes thermiques de logements pour un montant de 16 millions d'euros et lancement d'une étude commune avec la ville pour remanier l'entrée du quartier et la place de l'Horloge,

Centre-ville : lancement par le CIL d'une étude sur la possibilité de construction de logements neufs à proximité de la rue du Parc à la place des logements existants. Programme de réfection de toitures aux Filoirs à partir de 2017 pour un coût de 3,4 millions d'euros.

Afin de cibler et de prioriser les travaux les plus attendus, le détail du programme sera réalisé en concertation par la Maison du CIL avec les habitants après des visites en « porte à porte ». En tout, ce seront plus de 40 millions d'euros investis par ces bailleurs sur Château-Thierry jusqu'en 2023 !

27 POUR, 3 ABST., 1 CONTRE



Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



Réhabilitation du Palais des Rencontres : déjà plus de 60 % de subventions obtenus

Réhabilitation du Palais des Rencontres Appel d'offres – Attribution

Un appel d'offres a été mis en œuvre par la Ville afin de déléguer les travaux du Palais des Rencontres aux entreprises adaptées. Le Conseil Municipal autorise l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres.

VOTE À L'UNANIMITÉ



FINANCES

Réhabilitation du Palais des Rencontres Autorisation de programme et crédits de paiement

Le Conseil municipal a planifié les dépenses qui seront nécessaires à la réhabilitation du Palais des Rencontres. Ainsi, le coût maximum des travaux est fixé à 7 560 000 €, répartis comme suit :

640 000 € en 2016

3 800 000 € en 2017

3 120 000 € en 2018

Ils serviront à améliorer les performances énergétiques du bâtiment, l'accessibilité pour tout type de handicap, l'isolation thermique et phonique, enfin à remodeler les espaces pour accueillir de nouveaux services et à équiper la salle de spectacle de matériel moderne.

Ces travaux sont d'ores et déjà subventionnés à hauteur de plus de 60 %. De ce fait, malgré l'importance de ce projet, les investissements et des travaux de remise en état pourront continuer à être mis en œuvre sur toute la ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Fixation de la durée d'amortissement pour le cheptel

L'amortissement permet d'étaler le coût d'un bien sur sa durée d'utilisation. Ainsi, le Conseil Municipal fixe à 12 ans la durée d'amortissement de son cheptel, comme le veut la réglementation. Il s'agit des espaces proposant un spectacle de fauconnerie sur notre château. A noter la hausse significative des entrées au spectacle cette saison et la visite de plus de 15 000 personnes au vieux château.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Décision modificative n°2 – Budget général

Le budget primitif 2016 est modifié de la manière suivante :

Investissement : équilibre à 643 715,50 €

Fonctionnement : équilibre à - 36 109 €

VOTE À L'UNANIMITÉ



L'Hôtel-Dieu, un vecteur fort de l'attractivité touristique de notre ville

CCRCT – Acquisition de l'Hôtel Dieu et de ses collections – Fonds de concours de la Ville

L'Hôtel-Dieu est l'un des fleurons patrimoniaux de notre ville. Nous devons continuer de le développer et de renforcer son impact, notamment dans le domaine touristique.

L'appellation « Musée de France » est un outil important pour mettre en valeur le patrimoine. Dans le but d'obtenir cette appellation pour l'Hôtel Dieu et ainsi amplifier son attractivité, la CCRCT s'est engagée aux côtés de la Ville et du Centre Hospitalier pour en devenir propriétaire. Le bâtiment est estimé à 996 000 € tandis que ses collections pourront être acquises pour un montant de 400 000 €. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 000 € à la CCRCT pour faciliter son acquisition.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Commémorer avec humour : le coup de maître de l'adaptation théâtrale de Rire Barbelé, d'après un texte de Germaine Tillon

Subventions aux associations

Soutenant les projets artistiques et culturels qui profitent au plus grand nombre et favorisent l'ouverture d'esprit, la Ville décide de verser :

Une subvention de 1 500 € à la Ligue des Droits de l'Homme pour la présentation du spectacle « Rire et Barbelé » de Germaine Tillon, une subvention de 1000 € à Kamits Events pour l'organisation du salon Lafontaine d'Afrique, une subvention de 500 € à Castella pour la production d'un CD à l'occasion des 25 ans d'existence de l'ensemble vocal.

30 VOTE POUR - 1 VOTE CONTRE



(Le FN a expliqué son vote : pas de subvention à la Ligue des Droits de l'Homme, ni à une association agissant pour exprimer la diversité...)

URBANISME

Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AK n°99 (avenue de la République)

Le Conseil Municipal vend pour un montant de 200 000 € une parcelle située au 24 avenue de la République à la SARL Avenir Promotion. Il s'agit des anciens ateliers d'art. A la place sera érigé un ensemble de logements de qualité, respectueux du style de ce lieu de vie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Sauvegarde du linéaire commercial

Les commerces du cœur de ville sont indispensables à son attractivité comme au bien-être et au confort des habitants. Maintenir les activités commerciales existantes et favoriser l'implantation de nouvelles est une priorité soutenue par la municipalité grâce à plusieurs dispositifs dont le PLU fait partie. Celui-ci sera simplifié pour que les locaux commerciaux des rues Carnot, Drugeon Lecart, du Général de Gaulle et de la Grande rue ne puissent changer de fonction. Ce règlement permettra de conserver le linéaire commercial et accompagnera la vaste opération de renouvellement urbain lancée sur notre cœur de ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

EDUCATION-JEUNESSE

Restauration scolaire - Tarifs BBE et CLIS

Suite à la loi NOTRE, un nouveau système d'aide pour les frais de cantine scolaire des enfants de communes regroupées et de classes CLIS/ULIS est mis en place. La municipalité doit donc supprimer le tarif préférentiel actuel réservé aux enfants des communes regroupées et des classes CLIS/ULIS, remplacé par une aide versée directement aux familles en fin d'année scolaire.

30 POUR - 1 CONTRE ✓

CULTURE

Médiathèque Jean Macé - Installation de boîtes à livres - Partenariat avec le Lions Club

La lecture est un puissant vecteur d'épanouissement et d'éveil culturel. Développer le goût de lire est d'autant plus indispensable dans l'Aisne où les taux d'illettrisme sont très élevés. Les boîtes à livres proposent à chacun d'emprunter ou de déposer librement l'ouvrage de

leur choix au sein de l'espace public. L'accès aux livres est ainsi assuré au plus grand nombre. Dans cette optique, le Lions Club propose de fournir trois boîtes à livres ; la Ville soutient le projet et s'engage à installer le dispositif place du Maréchal Leclerc, à proximité de la MAFA et devant le Palais des Rencontres. La gestion des livres sera assurée par la médiathèque.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Médiathèque Jean Macé - Restauration d'ouvrages du fonds ancien - Demande de subvention

La médiathèque possède dans sa collection ancienne deux ouvrages d'histoire locale présentant un caractère exceptionnel et précieux. La Ville souhaite restaurer ces livres anciens pour un coût de 3 053 €. Elle sollicite ainsi une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour financer le procédé de restauration.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Exposition Serge Mouille au Silo U1 Demande de subvention à la DRAC

La Ville souhaite mettre en lumière le travail de l'artiste-orfèvre Serge Mouille, enfant du pays, lors d'une exposition au Silo U1 du 15 avril au 17 juin 2017. De nombreux artistes interviendront par le biais de conférences et de visites commentées, mais aussi en amont de l'exposition lors de rencontres avec les publics scolaires. Dans ce cadre, le Conseil Municipal renouvelle sa demande de subvention auprès de la DRAC. Lors de cette exposition, un hommage sera rendu à Claude Delpiroux, co-fondateur des Editions Serge Mouille récemment décédé.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



La Biscuiterie : « Diversité » est sa devise

Convention de partenariat avec l'association La Biscuiterie

La Ville renouvelle son partenariat avec La Biscuiterie et son soutien aux activités de l'association : création artistique, éducation culturelle, diffusion de spectacles éclectiques et conviviaux.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Projet mémoire - Cimetière rue de Fère

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants pour un projet de mémoire incluant notamment la restauration d'un monument aux morts datant de 1870 dans le cimetière rue de Fère.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Pose de dispositifs de sécurité aux abords des établissements scolaires dans le cadre de vigilance attentat - Demande de subvention

La sécurité des établissements scolaires, dans le contexte de vigilance attentat, est considérée comme indispensable par la Ville de Château-Thierry. Afin de tout mettre en œuvre pour réaliser ces travaux d'aménagement nécessaires autour de nos établissements, d'un coût estimé à 50 500 € HT, le Conseil Municipal sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Préfecture de l'Aisne.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CÉRÉMONIE | Palmes académiques



L'éducation, un engagement récompensé à Château-Thierry

Les Palmes académiques honorent les membres de la communauté éducative pour leurs services éminents et leur engagement exemplaire.

Le 14 octobre dernier, comme en écho à l'année Cultur'elles, l'ordre décorait trois femmes de notre ville :

Dominique Douay, Maire-adjointe et professeur d'EPS
Véronique Morel, directrice du CIO
Joëlle Koebel, proviseure de lycée

Merci à elles d'œuvrer sans concession pour l'épanouissement de nos jeunes.

JOURNÉE DE L'EMPLOI

| Une journée pour trouver sa voie



Les Vaucrises ont accueilli la 1^{ère} Journée de l'emploi castelthéodoricienne

L'accompagnement à la recherche d'emploi est une nécessité résolument portée par l'action municipale. Ainsi, le Centre Social La Rotonde organisait sa première journée de l'emploi le 14 octobre, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale. Au programme, un aperçu du marché du travail, des formations, des chantiers d'insertion, des ateliers pour parfaire sa recherche d'emploi et même la possibilité de participer à des « jobs datings » !

Chacun des 400 visiteurs de ce forum aura pu éclaircir sa situation et s'ouvrir à de nouvelles perspectives lors de l'événement. Une journée qui a toutes les chances d'être reconduite au vu de son succès.

OCTOBRE ROSE

| Tous contre le cancer du sein



Ensemble contre le cancer du sein lors de la zumba d'Octobre Rose

Ateliers bien-être, danse, ciné-débat ou randonnée... Au cours d'une foule d'activités, ce mois en rose a égayé nos sens à la faveur du sport, de la santé et de la bonne humeur. En réponse au besoin de prévention et de sensibilisation au cancer du sein, nous sommes heureux de constater une forte mobilisation. Elle témoigne chaleureusement une solidarité indispensable aux malades et à leurs familles. Nous saluons tous les acteurs qui s'engagent autour de cet enjeu de santé publique : un grand merci aux associations, clubs services, professionnels de santé et commerçants qui accompagnent la mairie et apportent leur concours et leur soutien tout au long de cette campagne.

OPÉRATION BRIOCHES

| Mission accomplie pour l'APEI des 2 Vallées



Opération Brioches : générosité et solidarité

L'APEI DES 2 VALLÉES, C'EST UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DE 650 PERSONNES HANDICAPÉES DU SUD DE L'AISNE.

Hébergement, soins, inclusion scolaire, sociale et professionnelle sont autant de services dispensés par ses membres. Début octobre de chaque année, l'APEI, aux côtés de 130 associations du réseau national UNAPEI, organise l'opération Brioches pour financer ces activités. Une fois de plus, l'opération fut un succès et les dons nombreux : à Château-Thierry, près de 10 000 € ont été recueillis ! Ils permettront notamment de développer un jardin sensoriel pour les enfants déficients intellectuels au centre médico-éducatif.

Merci pour la générosité dont chacun a fait preuve.



Résidence Bellevue : un repas champêtre convivial pour le bien-être de nos aînés

favorisant les échanges entre générations, les nombreux acteurs de la Semaine bleue ont ainsi fait valoir le vivre ensemble dans la plus grande convivialité.

JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE
Partenariat Lions Club, école des Hérissons et CH Jeanne de Navarre

SEMAINE BLEUE POUR FAIRE SOCIÉTÉ

Au-delà de 60 ans, l'isolement, la solitude et les représentations négatives pèsent de plus en plus sur la vie des personnes. Parce que l'âge ne doit pas être un facteur d'exclusion, la Semaine bleue est un temps de mobilisation qui rappelle haut et fort le rôle crucial de nos aînés dans la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Les activités se déroulaient cette année autour du thème « à tout âge : faire société » avec la volonté de changer nos regards sur le 3^e âge. Au cours d'animations variées

Enchanter l'esprit des patientes de la maternité, c'était l'objectif d'un don spécial du Lions Club pour l'hôpital Jeanne de Navarre : 4 tableaux à l'imaginaire fantasque, de l'artiste peintre et jeune talent local Baptiste Hersoc, décorent ainsi la salle d'attente du service depuis juin dernier. En vue de parfaire cette exposition permanente au sein des murs de l'hôpital, les enfants de l'école Vaucrises Hérissons ont été sollicités pour créer des poèmes qui accompagnent les œuvres présentées. Un partenariat bienfaisant, où la générosité et la créativité sont au service du bien-être et de l'évasion.

LA DÉMOCRATIE

| les urnes et le citoyen

POUR VOTER EN 2017, INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Soyons les plus nombreux possible à contribuer à l'avenir de notre pays.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN MAIRIE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016.
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE (23 AVRIL / 7 MAI) - ÉLECTION LÉGISLATIVE (11/18 JUIN)

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Avant de peut-être voter FN, lisez ce qui suit !

Vous devez le savoir : lors de ce conseil municipal, la représentante du Front National a clairement exprimé les positions de son parti. Ils sont contre la rénovation des immeubles collectifs des bailleurs publics, contre la Ligue des Droits de l'Homme et surtout contre un spectacle sur la déportation, enfin contre des associations d'artistes. Ces votes sont idéologiques. Ainsi, la représentante du FN montre que son parti n'aime pas les locataires qui vivent dans les HLM, a une éruption de boutons à l'idée de dénoncer les camps de concentration, et quand il s'agit de l'expression d'artistes africains ou de culture, c'est la colère.

Aussi, le vote FN est clair : non à la solidarité, au bien-être des habitants, non au vivre ensemble, à la diversité et non à la culture !

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

S'unir pour réussir

Lors du dernier conseil municipal, deux points nous ont particulièrement marqués. Tout d'abord, le vote de notre collègue du Front national qui s'est opposée à des délibérations pourtant essentielles pour les habitants de notre ville. La Maison du CIL propose d'investir 40 millions d'euros pour l'habitat de nos concitoyens, elle vote contre ! Des associations proposent des animations et spectacles culturels et historiques, elle s'oppose ! Quelle conception de la vie collective...

L'autre aspect est beaucoup plus positif : nous rejoignons la position du Député-Maire et de l'équipe municipale pour qui le rassemblement est une règle de travail. En effet, comment espérer sortir des difficultés et progresser si nous ne parvenons pas à retrousser collectivement nos manches ?

Groupe «Droite Unie»

La véhémence du député-maire et de ses adjoints, lors du précédent conseil municipal est intolérable, elle empêche tout débat démocratique. Oui, les tarifs du nouveau centre nautique « Citélium » sont trop élevés, les familles l'expriment dans toutes nos rencontres. Oui, la piscine a été fermée pendant la quasi-totalité de l'été. Oui les systèmes de vidéo-surveillance sont inefficaces, si personne n'est en permanence devant l'écran (Et quel coût ?). Oui, les habitants de Château-Thierry sont inquiets sur l'avenir des salariés de Qalian (Chierry), GEA.. Oui, ils s'inquiètent sur les réductions des Allocations Personnalisées au Logement appliquées depuis le 1er octobre et votées par la majorité présidentielle, dont Monsieur le Député-Maire. Oui, les premières mesures de la loi Travail commencent à s'appliquer (loi passée à coup de 49.3 !) Pour l'élu que je suis, je continuerai à poser des questions, même si elles fâchent le Député-maire et ses adjoints. **Groupe «Mieux Vivre à Château-Thierry»**

L'opposition constructive !

Au sein de ce Conseil Municipal, la démocratie est un bien grand mot. Monsieur le Député-Maire et son Groupe CHATEAU-THIERRY RASSEMBLE n'ont pas apprécié les votes émis par le groupe CHATEAU-THIERRY FAIT FRONT contre certains projets. Aucune réelle opposition existe au Conseil Municipal, ni même aucun débat démocratique. L'élu du FRONT NATIONAL s'est fait réprimandé par certains élus jusqu'à faire allusion à la politique de la ville de VILLERS-COTTERETS. Le groupe CHATEAU-THIERRY FAIT FRONT est tout à fait en droit de voter contre un projet, sinon pourquoi participer au Conseil Municipal si ce n'est pour faire de la figuration ? Nous sommes élus pour représenter les castelthéodoriciens attachés aux valeurs et traditions de la France.

Groupe «Château-Thierry fait front»